

DONNÉES 2024



OBSERVATOIRE RÉGIONAL

TRANSMISSION-INSTALLATION

www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr



ÉDITO



Chaque année, l'Observatoire Installation Transmission dresse un état des lieux du renouvellement des générations agricoles dans les Pays de la Loire.

Cette synthèse a pour vocation d'aider les lecteurs — agriculteurs, partenaires, élus et acteurs du développement agricole — à

comprendre les grandes tendances à l'œuvre : rythme des départs en retraite, dynamique des installations, profils des porteurs de projet, et enjeux territoriaux.

Dans un contexte où la pérennité du tissu agricole dépend de notre capacité collective à anticiper et accompagner les transitions, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire réaffirme son engagement auprès des futurs installés comme des futurs cédants. Notre ambition : favoriser des transmissions réussies et soutenir des projets agricoles viables, vivables et durables.

Les dernières données confirment une dynamique régionale solide : les installations se maintiennent à un niveau encourageant, soutenues en grande partie par les aides à l'installation, tandis que les départs à la retraite se stabilisent après une période de hausse. Parallèlement, les actions de repérage et d'accompagnement menées auprès des cédants, ainsi que la fréquentation soutenue du Point Accueil Installation, témoignent d'un intérêt constant pour la création ou la reprise d'exploitations.

Grâce à la mobilisation des territoires, aux dispositifs régionaux et à l'implication de l'ensemble des acteurs, les Pays de la Loire demeurent l'une des régions les plus actives en matière de renouvellement agricole. Ce document en présente les principales tendances, les points d'attention et les leviers d'action pour préparer collectivement l'avenir.

Brice DESSARTRE
Elu Chambre d'agriculture,
Président du COTIR



SOMMAIRE

TRANSMISSION

Les cessations d'activité.....	4
Territoires pilotes : bilan et perspectives.....	5
Actions de repérage des cédants sans successeur conduites au sein des territoires	6
Accompagner tous les futurs cédants	7
L'activité du Répertoire Départ Installation	8
Les candidats du RDI	10
Les stages de parrainage.....	12

INSTALLATION

L'activité du Point Accueil Installation	15
L'activité du Centre d'Elaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé	20
Les installations aidées	24
Témoignages	30



TRANSMISSION

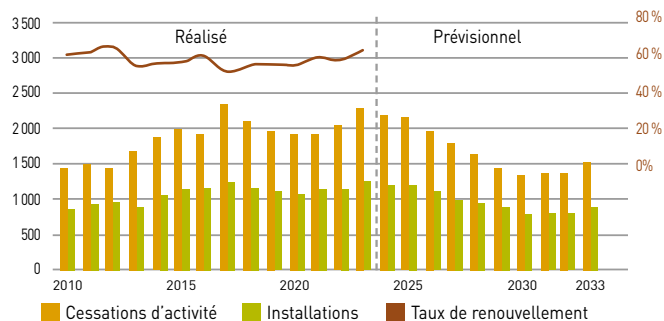
Les cessations d'activité.....	4
Territoires pilotes : bilan et perspectives.....	5
Actions de repérage des cédants sans successeur conduites au sein des territoires.....	6
Accompagner tous les futurs cédants	7
L'activité du Répertoire Départ Installation	8
Les candidats du RDI	10
Les stages de parrainage	12

LES CESSATIONS D'ACTIVITÉ

Après un décalage de la date de départ à la retraite pour une partie des agriculteurs du fait de la réforme des retraites, une baisse des départs est annoncée jusqu'en 2030.

En parallèle, les installations ligériennes (aidées et non aidées) restent dynamiques avec plus de 1000 installations annuelles attendues dans les prochaines années.

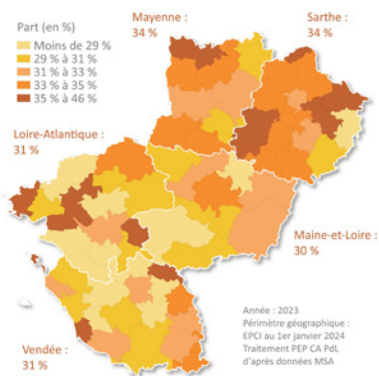
Evolution des cessations d'activité, des installations et du taux de renouvellement des chefs d'exploitation agricole en Pays-de-la Loire



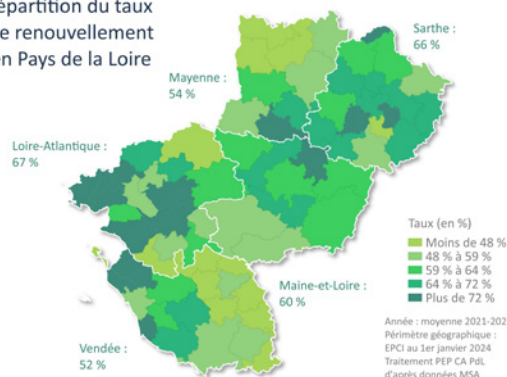
PEP : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire Source : MSA pour réalisé et traitement PEP pour prévisionnel

Suivant les secteurs, la proportion des agriculteurs de plus de 55 ans évolue entre 29 et 46 %. Au niveau régional, le taux de renouvellement est de 60 %, avec toutefois des différences significatives entre chaque territoire. Ainsi, certaines communautés de communes présentent un taux élevé de chefs d'exploitation de plus de 55 ans, cependant le taux de renouvellement est faible. D'autres EPCI présentent le schéma inverse. Chaque territoire comporte ses spécificités à prendre en compte pour mettre en place des actions de transmission adaptées.

Répartition des chefs d'exploitation agricole de plus de 55 ans en Pays de la Loire



Répartition du taux de renouvellement en Pays de la Loire



La Chambre d'agriculture est mobilisée pour répondre à l'enjeu du renouvellement des générations d'agriculteurs et travaille avec différents partenaires :

- L'Etat, à travers l'Aide à l'Installation et la Transmission en Agriculture, axe son appui sur les actions de communication auprès du public, mais aussi sur l'accompagnement à la transmission (diagnostic des exploitations à céder, conseil en stratégie de transmission).
- La Région Pays de la Loire et les départements de Mayenne, de Sarthe et de Vendée, par le biais de conventions, accompagnent quant à eux la mise en place d'actions sur leurs territoires pour les rendre attractifs auprès des candidats à l'installation. Maintenir un niveau d'actifs agricoles à la hauteur des enjeux agricoles et économiques locaux est de même une priorité. Cette volonté s'est muée en la création de Territoires Pilotes Transmission, en lien avec des communautés de communes investies dans ces démarches (cf. ci-contre), dans le but de lancer des actions innovantes proches du terrain.
- Les filières et le secteur para-agricole se saisissent également de plus en plus du sujet, étant donné l'enjeu vital que revêt le renouvellement des générations pour le maintien des outils de productions.
- Le syndicat des Jeunes Agriculteurs est très présent sur ces questions, en particulier dans les interventions en centres de formations.



Témoignage

L'avenir de l'élevage : relevons le défi ensemble



Rencontre avec Jean Dumur, maire de Montmirail, vice-président de la communauté de communes de l'Huisne Sarthoise, en charge de la commission agriculture et ruralité, référent du dispositif Territoire Pilote Transmission et éleveur à la retraite.

Pouvez-vous nous parler de la mise en œuvre du dispositif « Territoire Pilote transmission » ?

La première satisfaction, c'est que toutes les actions prévues lors des réunions d'élaboration du dispositif ont pu être mises en œuvre. Certaines ont été ponctuelles, telles que le Forum transmission, la ferme ouverte, les cafés installation et transmission organisés. Elles avaient pour objectif de mobiliser les cédants et les porteurs de projets, afin de leur apporter des informations et de les faire se rencontrer.

D'autres ont été individuelles et/ou de long terme, telles que le coaching des cédants et des candidats à l'installation, les portraits vidéos de jeunes installés en élevage pour valoriser le métier sur les réseaux sociaux, et enfin l'échange parcellaire. Pour l'échange parcellaire, nous avons été victimes de notre succès, les deux réunions ayant mobilisé une vingtaine d'agriculteurs, dont 13 se sont portés volontaires, et par ricochet 27 exploitations qui se sont inscrites. La Chambre d'agriculture a ensuite procédé à la phase de saisie du parcellaire échangeable et d'élaboration des scénarii à proposer aux agriculteurs volontaires.

Le dispositif vous semble-t-il fédérateur pour votre territoire ?

Le dispositif a permis la mobilisation des élus, qui sont dorénavant intéressés, voire inquiets, de la situation pour la transmission, en particulier de l'élevage. Car sur notre territoire, le maintien de l'élevage est aussi important pour l'économie que pour le paysage. Pour exemple, les terres le long des rivières de l'Huisne et la Braye sont des terres de prairies, elles ne sont pas cultivables en

céréales et deviendront des friches si l'élevage n'est pas maintenu. De plus, les partenaires qui ont participé à l'élaboration du programme (SAFER, Jeunes Agriculteurs, banques, coopératives laitières, centre de gestion, propriété privée rurale, DDT, GAB72 et CAPP72) sont restés mobilisés et présents à chacune des réunions de travail et de suivi qui ont jalonné ces deux ans et demi.

Parlez-nous du Forum-Action : quel était son objectif et qui concernait-il ?

Ce Forum-Action s'est adressé aux élus, aux agriculteurs et porteurs de projets, ainsi qu'à tous les acteurs concernés par la transmission des exploitations. Nous l'avons imaginé interactif, afin de réfléchir ensemble à des solutions concrètes à mettre en place sur notre territoire. Des actions pour valoriser l'élevage, donner envie à des jeunes de s'installer, des actions pour les soutenir dans la réalisation de leur projet. Ce n'était pas un forum technique sur l'élevage, c'était un forum pour parler de nos communes, comment elles sont façonnées en partie par l'élevage et comment les agriculteurs sont à la fois des citoyens et des acteurs économiques.

Pour nous guider dans nos réflexions, nous avons reçu l'appui d'un expert de l'Institut de l'élevage, qui travaille sur le renouvellement des générations et l'attractivité des métiers en élevage. Il a présenté les services rendus par l'élevage en termes de réchauffement climatique, d'équilibre économique, de paysage, ... ainsi que les enjeux de la mobilisation pour le maintien de l'élevage. Une table ronde avec de jeunes installés en élevage, ainsi que la participation d'Olivier Lebert, Président de la Chambre d'agriculture et moi-même, a permis un tour d'horizon favorable à l'émergence d'idées.

Chacun des participants a été amené à répondre à ces deux questions : « de quoi ai-je besoin », et « que puis-je amener » pour favoriser le maintien de l'élevage ? Charge ensuite à nous, de nous inspirer des idées récoltées pour mettre en place de nouvelles actions.

*Territoires Pilotes Transmission : Dispositif porté par le Conseil Régional des Pays de la Loire, la Chambre d'agriculture et certaines communautés de communes pour définir et mettre en œuvre des actions innovantes en faveur de la transmission.

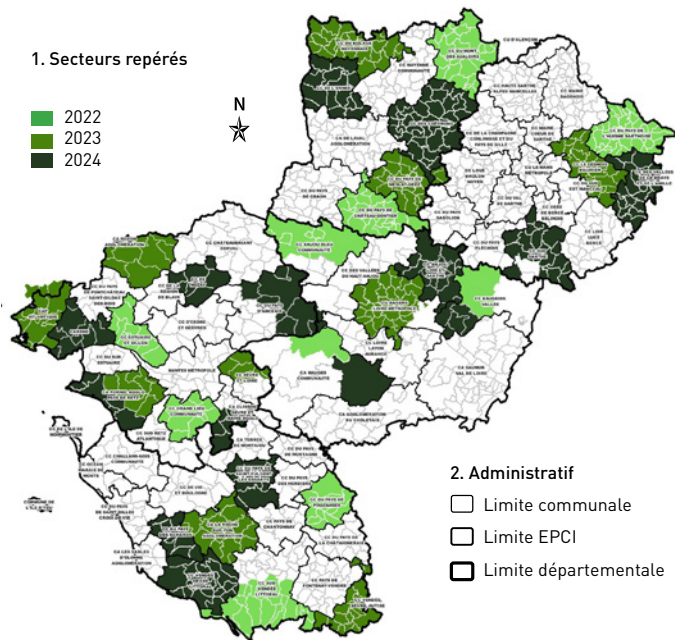
Actions de repérage des cédants sans successeur conduites au sein des territoires



Repérage des futurs cédants

L'objectif d'une action de repérage des futurs cédants est d'obtenir, pour un territoire déterminé, une vision de l'avenir des exploitations agricoles dont un agriculteur a plus de 55 ans. Ces actions, menées à l'échelle d'une communauté de communes ou d'un canton, sont réalisées en partenariat étroit avec les acteurs locaux. Cette approche permet d'identifier d'une part les enjeux agricoles du territoire étudié. D'autre part, de repérer les agriculteurs qui partiront à la retraite dans les prochaines années et de savoir ce qu'ils envisagent pour le devenir de leur exploitation. Des rendez-vous d'information individuels leur sont alors proposés. Une réunion de restitution est également réalisée auprès des cédants, candidats, élus et partenaires du territoire. Chacun est convié à prendre connaissance de la situation agricole du secteur et des opportunités qui se présenteront. A cette occasion, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire expose les différentes étapes de la transmission, ainsi que les accompagnements possibles. Il s'agit souvent d'une première étape en vue d'élaborer un plan d'actions adapté au contexte de la collectivité.

Actions de repérage des futurs cédants conduites en Pays de la Loire depuis 2022

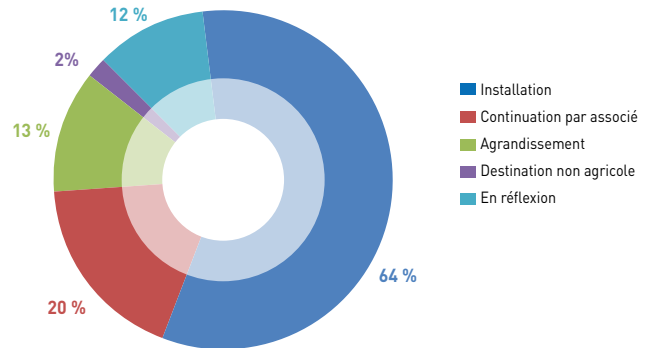


Source : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire - service installation transmission - avril 2024

Repérages des exploitants de plus de 55 ans sans successeur

Résultat des repérages réalisés en 2024 auprès des 1100 futurs cédants recensés

Déclaration d'intention de transmission d'exploitation par les cédants de plus de 55 ans



Une grande majorité des futurs cédants déclarent souhaiter une reprise de leur structure pour installation, que le successeur soit connu ou non. Cela démontre la volonté pour ces agriculteurs de transmettre afin de maintenir l'activité agricole. 1 agriculteur sur 5 recensés prévoit la poursuite de l'activité par son ou ses associés. 13 % de la population interrogée estiment que l'exploitation servira à la confortation d'autres structures voisines. Quelques agriculteurs n'envisagent pas la poursuite de l'activité agricole sur leur exploitation. Enfin, 12 % des exploitants restent en réflexion sur le devenir de leur exploitation.

ACCOMPAGNER TOUS LES FUTURS CÉDANTS



Le Point Accueil Transmission, dispositif soutenu par le Conseil Régional des Pays de la Loire, permet aux futurs cédants de poser les bases de leur projet de transmission. Ce rendez-vous peut être complété par un Point Etape Transmission pour mieux accompagner les cédants dans leur phase de transmission.



	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de visites d'information réalisées en 2024 (PAT et PET)	124	109	71	93*	83	480

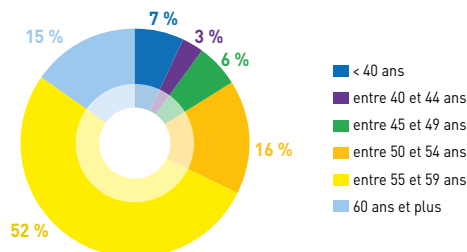
*En Sarthe : financement Conseil départemental

Qui sont les futurs cédants rencontrés au PAT ?

Leurs profils

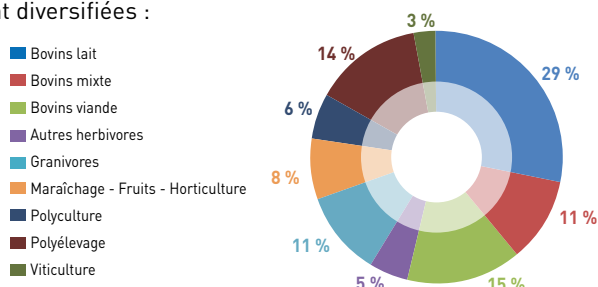
67 % des agriculteurs rencontrés ont un projet de cession dans le cadre d'un projet de retraite, à plus ou moins longue échéance.

Répartition par âge des futurs cédants rencontrés
Données 2024



Leurs entreprises

66 % des personnes rencontrées exercent en société, et 80 % sont des hommes. Les productions développées par ces futurs cédants sont diversifiées :



Un point, ce n'est pas tout



Hélène et Philippe RABILLE, installés à VAIRE (85) sont à quelques années d'une retraite qui leur paraît encore lointaine mais qui n'a jamais été aussi proche. Un de leur fils, Florian, aimerait s'installer pour leur succéder, mais il recherche une

solution pour ne pas travailler seul. Ils ont donc fait appel au Point Accueil Transmission de la Chambre d'agriculture.

« Nous avons abordé plusieurs questions lors du rendez-vous », relate Hélène. « Par exemple, le conseiller de la Chambre d'agriculture nous a proposé d'interroger les frères et la copine de Florian sur leurs éventuelles intentions quant au projet. La démarche a pu leur paraître surprenante mais c'était une bonne idée car c'est important de les associer dès le début. Et on ne sait jamais après tout » !

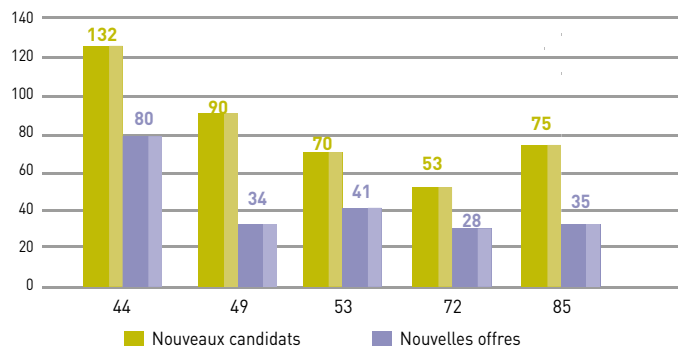
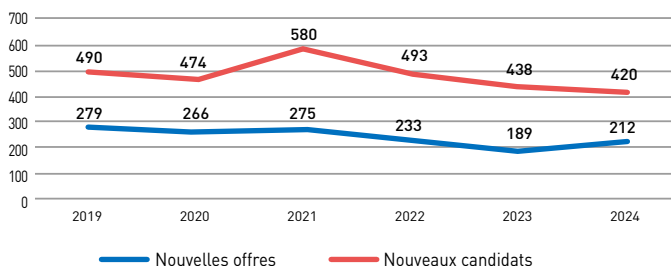
Si trouver quelqu'un est un challenge, rencontrer la bonne personne pour retrouver un nouvel équilibre entre associés en est un autre. « Sur les conseils de la Chambre d'agriculture, nous avons fait appel à une spécialiste en relations humaines pour nous aider à définir le meilleur profil en fonction de nos valeurs, de nos objectifs », explique Florian.

Leur offre d'association désormais inscrite au Répertoire Départ Installation (RDI), ils espèrent recruter un salarié ou un apprenti pour constituer à terme un binôme solide avec Florian. Et faire en sorte, quand cela arrivera, d'être au maximum... au point.

L'ACTIVITÉ DU RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

Au 31 décembre 2024, 294 exploitations étaient à la recherche d'un repreneur ou d'un associé. En parallèle, environ 1700 porteurs de projet recherchaient une ferme pour s'installer. La Chambre d'agriculture propose un accompagnement adapté à l'état d'avancement du projet des candidats, en fonction de leur situation personnelle, leur zone de recherche, les productions visées...

Nouveaux candidats et nouvelles offres



Les animateurs et les animatrices du Répertoire Départ Installation œuvrent chaque jour pour proposer aux porteurs de projet les offres qui correspondent à leurs critères de recherche.



Transmission d'exploitation et des savoirs, comme dans un rêve !

Clothilde et Benoît viennent de reprendre une exploitation laitière (11 500 000 litres, 192 ha) sur ISSE (44). Ils ont découvert le territoire grâce à l'AGRIBUS, et ont été mis en relation avec les éleveurs par l'intermédiaire du RDI. L'exploitation, correspondait à « 200 % à ce que nous recherchions, et les cédants nous ont fait un super accueil ».

Afin d'assurer une transmission dans les meilleures conditions, il a été convenu que Laurent, l'un des cédants, reste salarié de l'exploitation pendant une année. « Cela nous permet de profiter d'un accompagnement technique. »

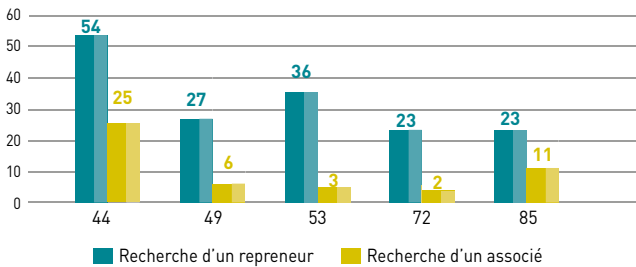
Pour l'intégration du couple sur le territoire, les cédants ont organisé un buffet où ils ont invité tous les partenaires de l'exploitation.

Selon les propres mots des repreneurs, les cédants ont « tout réglé dans les moindres détails, comme s'il s'agissait d'une transmission familiale » : de la préparation de la transmission au niveau juridique et foncier, à l'accueil par les cédants et par les exploitants du territoire, jusqu'à l'accompagnement de l'installation.



Les nouvelles offres d'exploitations en 2024

Des offres diversifiées

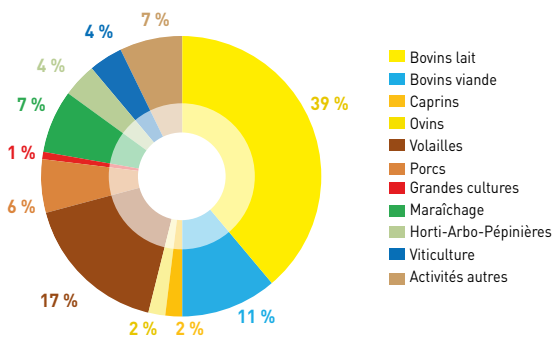


77 % des offres inscrites au RDI en 2024 sont en recherche de repreneur. Le motif d'inscription varie selon le type d'offre :

	Reprise	Association
Santé/Décès	3 %	-
Retraite	75 %	47 %
Reconversion	19 %	12 %
Associé supplémentaire	-	41 %

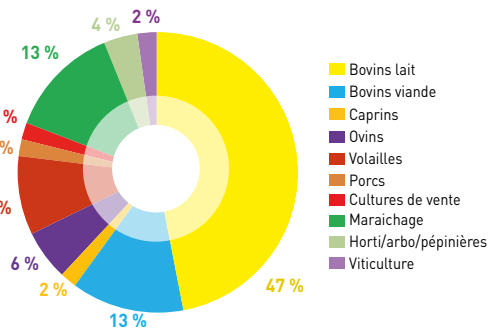
Les productions

Production principale des exploitations à la recherche d'un repreneur



Les offres de reprise proposent une large gamme de productions à reprendre. 50 % d'entre elles élèvent des bovins ; La production de volailles reste bien représentée également. Ces offres restent représentatives des productions ligériennes. L'adaptabilité des fermes à d'autres productions reste de mise pour attirer et convaincre des candidats plus exigeants qu'auparavant dans leurs critères de recherche.

Production principale des exploitations à la recherche d'un associé



Pour les offres d'association, nous observons également une diversité des productions, avec tout de même une large présence de la production laitière. Les offres d'association en bovins viande, volailles, maraîchage et végétal spécialisé sont également représentées. Ces recherches sont en cohérence avec le besoin de main d'œuvre de ces productions ainsi que l'astreinte.

Offres en bio en 2024

	44	49	53	72	85	PDL
Reprise	16	2	2	5	4	29
Association	6	4	1	1	2	14

Les offres en bio représentent 18 % des propositions de reprise, et 30 % des offres d'association.

Le site repertoireinstallation.com



498 offres étaient visibles sur le site Internet dans le courant de l'année 2024. Plus de 381 000 visites ont été enregistrées sur la même année.

	44	49	53	72	85	PDL
Offres présentes dans l'année	149	112	66	52	119	498
Nombre de consultations	99 481	72 048	71 893	61 363	76 870	381 655

Les candidats du RDI

Nouveaux candidats inscrits en 2023	420
Nombre de candidats en recherche au 31/12/2024	1 705

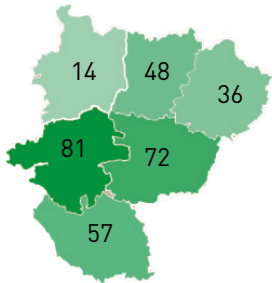
En 2024, le RDI a accueilli 420 nouveaux porteurs de projet en recherche d'une structure à reprendre ou dans laquelle s'associer. Faire correspondre l'offre et la demande reste un enjeu quotidien pour la Chambre d'agriculture qui pilote le RDI.

Profils des nouveaux candidats

	2020	2021	2022	2023	2024
Âge moyen	33 ans	34 ans	33 ans	35 ans	31 ans
Femme	25 %	30 %	26 %	30 %	28 %
Parents non agriculteurs	61 %	73 %	70 %	65 %	68 %
Recherche dans un département différent du lieu d'habitation	32 %	37 %	36 %	35 %	44 %

28 % des candidats en recherche sont des femmes, et 68 % ne sont pas directement issus du milieu agricole. Pour ces personnes, il est donc plus difficile d'avoir accès à des fermes à reprendre, d'où l'intérêt de se tourner vers le Répertoire Départ Installation. Plus de 40 % recherchent un site en dehors du département d'origine, traduisant la mobilité d'une partie non négligeable de ces candidats et l'attractivité des Pays de la Loire.

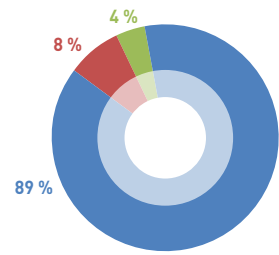
Origine des candidats inscrits au RDI en 2024



Les candidats inscrits au RDI en 2024 sont majoritairement issus des Pays de la Loire. Quelques candidats des départements limitrophes sont également attirés par la dynamique agricole de notre Région. A noter également que des candidats de l'Est, du Nord et du Benelux contactent la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire pour réaliser leur projet d'installation.

Objet de la recherche

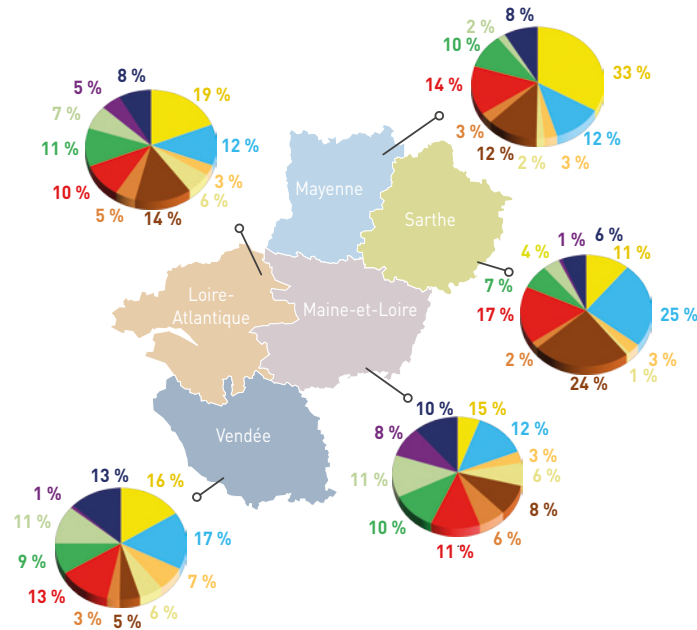
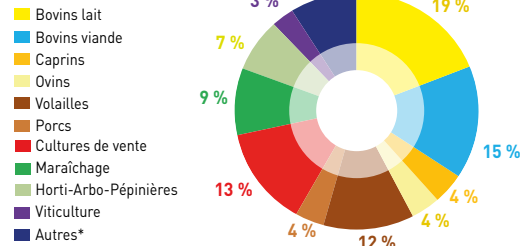
Motif de la recherche



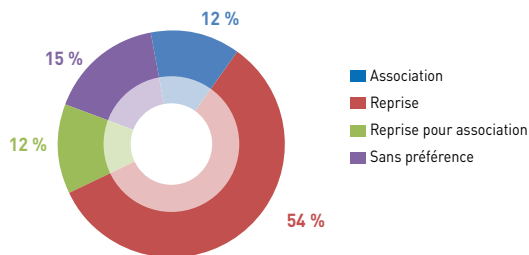
■ Souhait installation ■ Souhait réinstallation ■ Souhait agrandissement

89 % des candidats recherchent un site pour s'installer, tandis que 8 % d'entre eux ont un projet de réinstallation. Dans une moindre mesure, des agriculteurs contactent le RDI pour conforter leur structure. Ces chiffres varient peu d'un département à l'autre.

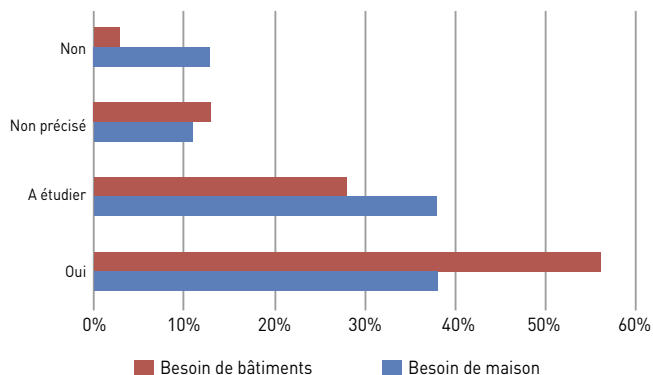
Production recherchée



Le profil des offres recherchées



Les porteurs de projet recherchent en grande majorité des offres de reprise (68 %). Pour une partie d'entre eux, il s'agit de rechercher un site complémentaire à un site existant (12 %). 12 % des porteurs de projet déclarent rechercher une offre d'association.



Les porteurs de projet semblent plus attachés à disposer de bâtiments sur la ferme reprise que d'une maison. Toutefois, pour une bonne part d'entre eux, le choix n'est pas arrêté mais ils souhaitent majoritairement habiter à proximité de l'exploitation. Au total, pour 85 % des candidats l'accès à une habitation peut être un critère décisif.

Les candidats avec un projet bio

Le nombre de candidats inscrits au RDI en 2024 et ayant un projet bio a baissé de 21 % par rapport à 2023, un certain nombre probablement découragé par la conjoncture actuelle. Ils représentent 23 % des porteurs de projet.

	44	49	53	72	85	PDL
Candidats avec projet installation bio	51	13	12	8	13	97

Les réalisations via le RDI

En 2024, 1 841 mises en relation entre des cédants et des candidats ont été réalisées, soit en moyenne 3,4 par ferme après sélection des candidats. Ce chiffre cache toutefois une grande variabilité du nombre de mises en relation et de visites, selon l'adéquation offre/demande.

Parmi les transmissions accompagnées par le RDI, 103 ont permis une installation (soit 17% des installations ligériennes).

Outre la mise en relation avec des porteurs de projet, ce service permet également aux cédants de cheminer dans leur réflexion de transmission au travers des échanges avec les différents candidats, et avec les conseillers. De plus, des temps conviviaux sont organisés sur tout le territoire entre cédants et porteurs de projet pour susciter les rencontres, les échanges et, pourquoi pas, déclencher une visite et l'étude d'une installation.



LES STAGES DE PARRAINAGE

Ces périodes d'essais et de transition sont très prisées des futurs installés car elles permettent de se tester en situation quotidienne et de préparer « in situ » son projet d'installation. Adaptés à la reprise totale d'une exploitation ou l'accueil d'un nouvel associé, les stages de parrainage permettent d'offrir un temps suffisant à chaque partie prenante pour aborder les objectifs à venir, l'organisation et les relations humaines, particulièrement pour les projets d'association.

Nombre de stages de parrainage (SPAR)

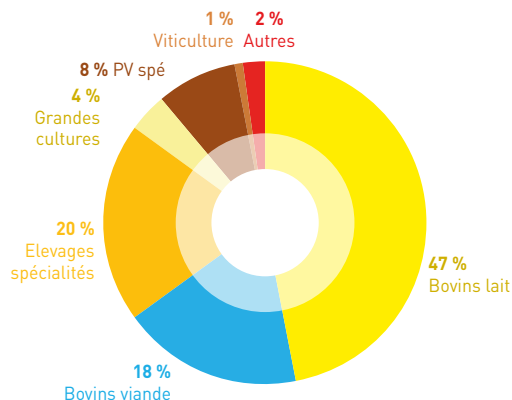
Pays de la Loire	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de SPAR démarrés	174	178	193	154	144

Les profils des stagiaires

Les stagiaires sont 49 % à n'être pas directement issus du milieu agricole. 32 % d'entre eux ont au moins un BTS agricole.

Les productions des exploitations accueillant un stagiaire dans le cadre d'un stage de parrainage

Production principale des exploitations avec un SPAR



Plus d'une installation sur cinq fait suite à un SPAR

Pays de la Loire	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'installations aidées faisant suite à un SPAR	129	113	186	112	129
Part des installations aidées suite à un SPAR	23 %	20 %	34 %	21 %	21 %



« Les clés de réussite du stage parrainage sont multiples »

Je suis Sophie Dubois, non issue du milieu agricole. J'ai obtenu d'abord un BAC Pro CGEA option équine. Souhaitant découvrir les autres filières, j'ai réalisé des stages en exploitations caprine puis bovine avant de poursuivre par un BTS PA en apprentissage dans une maternité collective en production porcine. J'ai eu le coup de foudre pour la production porcine en raison de son exigence technique et sa répercussion rapide sur les résultats. Du coup, j'ai fait une licence pro à la Cooperl, puis chez Porman. M'installer est devenu une évidence, me permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale. C'était aussi un choix de couple, avec Peter qui travaillait en ETA. Nous avons visité en janvier 2023, l'exploitation porcine de M. et M^{me} ROIME à Loigné (53). Les démarches se sont enchaînées et après avoir formalisé les conditions de reprise en toute sérénité, j'ai commencé un stage de parrainage de 8 mois.

Ce que je retiens de ce stage :

- Les 8 mois m'ont paru un peu longs parce que j'avais envie de prendre les décisions moi-même, et en même temps nécessaires pour la prise en main de l'élevage.
 - Nécessité d'adopter une position d'observateur dans un premier temps.
 - Ne pas arriver en portant un jugement sur le système et accorder du temps pour la discussion. Entre moi et les cédants, le dialogue était quotidien avec des échanges sur tous les sujets.
 - L'importance de la confiance, la transparence et l'honnêteté réciproques
 - Reconnaître le savoir-faire des cédants et les impliquer dans son projet.
 - Être patient car il faut savoir accepter parfois des retours en arrière, l'installation est une étape pour les porteurs de projet mais la transmission est aussi difficile pour les cédants et il y a tout un cheminement à faire pour eux.
 - Le calcul du montant des stocks est important. Il a été fait conjointement la veille de la reprise en toute transparence.
- Le SPAR, une expérience riche mais qui exige de l'anticipation, un investissement et des concessions tant pour le porteur de projet que pour les cédants. Aujourd'hui encore, installée depuis février 2025, les cédants répondent présents à notre demande pour nous épauler en cas de coups durs ou d'imprévus.

CONFIER SES CLÉS EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Des conseillers spécialisés pour vous aider à réussir la transmission de votre exploitation



POINT ACCUEIL TRANSMISSION

- Accueillir
- Informer
- Orienter



PHASE DE TRANSITION ET DE RÉFLEXION

- Stage de parrainage (SPAR)
- Accompagnement à la construction du projet commun



RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

- Accueil et accompagnement des cédants et des candidats
- Gestion offres/demandes
- Mises en relation

www.repertoireinstallation.com



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Rendez-vous transmission (visites, diagnostic d'exploitation à céder, Plan d'actions transmission, analyses, conseils, formations...)
- Farm dating® et apéro dating



REPÉRAGE, INFORMATION ET SENSIBILISATION

- Opération de repérages, dispositif DICA, sessions collectives, formation...

CONCRÉTISER SON PROJET & RÉUSSIR SON INSTALLATION

L'accompagnement à la reprise ou création d'entreprise agricole



S'installer en agriculture

CENTRE D'ÉLABORATION DU PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Des formations : stage préparatoire à l'installation
- Des stages : stage de parrainage, stage en exploitation...
- Du conseil individuel
- Une aide à la construction du projet

POINT ACCUEIL INSTALLATION

- Accueillir
- Informer
- Orienter



S'installer en agriculture

www.pays-de-la-loire.sinstallerenagriculture.fr





INSTALLATION

L'activité du Point Accueil Installation	15
L'activité du Centre d'Elaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé	20
Les installations aidées	24
Témoignages	30

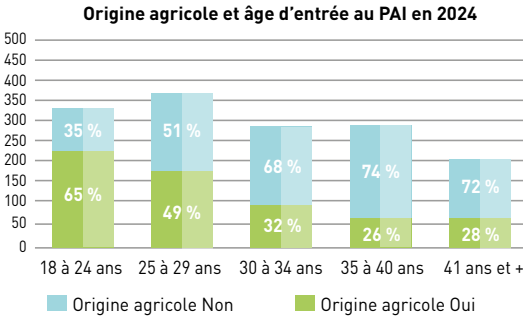
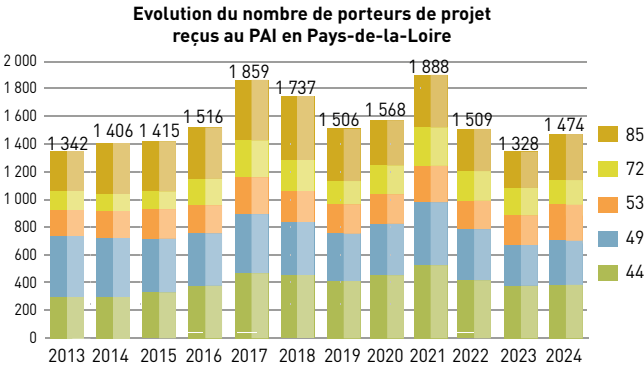


L'ACTIVITÉ DU POINT ACCUEIL INSTALLATION

Le Point Accueil Installation (PAI) est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation de toute personne ayant un projet d'installation ou intéressée par le métier d'agriculteur. Très en amont de l'installation, il permet de mieux définir les projets et d'aborder les étapes essentielles à la réalisation de l'installation, qu'elle soit aidée ou non. Il permet aussi de suivre le porteur de projet jusqu'à la mise en œuvre du Plan de Professionnalisation Personnalisé. Dans l'analyse qui suit, on appellera « porteur de projet » toute personne accueillie au Point Accueil Installation.

1474 porteurs de projets ont été reçus au PAI en 2024, en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Le taux de fréquentation correspond à celui des années 2014 - 2016.

72 % des porteurs de projet de moins de 41 ans envisagent de solliciter les aides publiques à l'installation au jour de leur rendez-vous PAI.



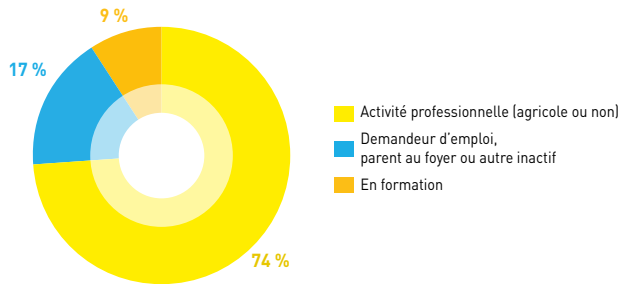
Profil des porteurs de projet

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de candidats rencontrés en 2024	391	315	277	170	321	1474
% souhaitant solliciter les aides (sur la population de moins de 41 ans)	68 %	78 %	78 %	74 %	63 %	72 %
% ayant plus de 41 ans	18 %	14 %	5 %	15 %	15 %	14 %
% de femmes	38 %	39 %	37 %	34 %	36 %	37 %
% ayant un diplôme agricole de niveau 4 ou plus	55 %	64 %	75 %	64 %	57 %	62 %
% origine non agricole	70 %	51 %	68 %	74 %	73 %	58 %
% exploitation connue	58 %	69 %	87 %	66 %	64 %	68 %



L'âge de passage au PAI est toujours stable avec une moyenne à 32 ans. La tranche des 25-29 ans est plus représentée au PAI en 2024. 74 % des porteurs de projet ont une activité professionnelle lors de leur rendez-vous au PAI.

Situation des porteurs de projets à l'entrée au PAI en 2024



Zoom porteur de projet



Marine et Rémi, un duo motivé pour reprendre une exploitation maraîchère en Maine-et-Loire

Marine et Rémi portent un projet d'installation en maraîchage en Maine-et-Loire. Tous deux titulaires d'un Bac STAV et d'un BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN), ils ont déjà acquis une solide expérience professionnelle dans le secteur.

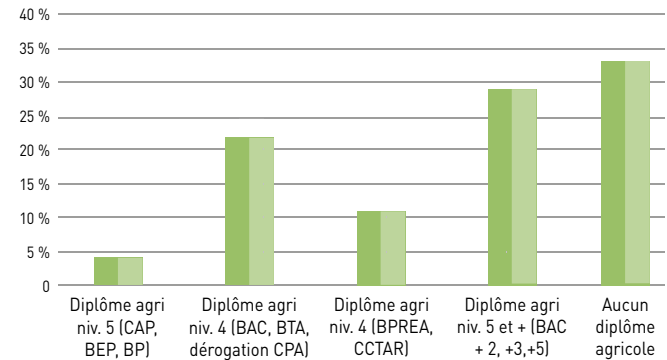
Depuis six ans, dans l'Essonne, Marine encadre une équipe de 10 à 15 personnes sur un site d'insertion en maraîchage (1 hectare). « *C'est un métier exigeant, mais qui donne du sens au quotidien* » confie-t-elle. De son côté, Rémi occupe depuis 2023 un poste similaire sur une exploitation de 10 hectares, où il accompagne une trentaine de salariés.

En janvier 2025, ils ont visité une exploitation maraîchère qui correspond à leur projet. « *En complément du maraîchage, nous aimerions aussi produire des champignons (pleurotes, shiitaké...) et nous pourrions installer notre rucher sur les surfaces restantes qui seront couvertes de plantes mellifères pour contribuer à la biodiversité* »

Leur projet d'installation s'inscrit dans une démarche progressive et réfléchie : Marine et Rémi souhaitent notamment bénéficier d'un stage de parrainage afin de consolider leur connaissance de l'exploitation et de son environnement local. « *C'est important pour nous de prendre le temps, de comprendre le territoire et de construire un projet durable* », affirment-ils.

A la date de leur entretien PAI, 62% des porteurs de projet possèdent un diplôme agricole de niveau 4 ou supérieur. 494 porteurs de projet n'ont aucun diplôme agricole, mais 46 % d'entre eux sont détenteurs d'un diplôme autre de niveau 5 ou plus (Bac +2 ou supérieur).

Diplôme détenu par le porteur de projet lors de rdv PAI - 2024



Le nouveau règlement ouvre la possibilité aux personnes possédant un diplôme hors agricole de niveau 5 d'accéder à la DJA sous condition d'expérience professionnelle agricole (24 mois). On note toujours la présence de porteurs de projet en reconversion professionnelle qui se sont engagés dans une formation adulte type BPREA.

62 %

DES PORTEURS DE PROJET POSSÈDENT UN DIPLÔME AGRICOLE DE NIVEAU 4 OU SUPÉRIEUR

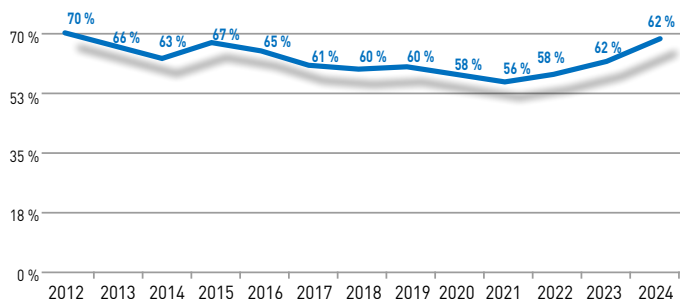
De l'idée à la concrétisation du projet

53 % des porteurs de projet désirent s'installer dans un délai de moins d'un an à compter de leur rendez-vous PAI et vont parfois être contraints de décaler leur installation.

La recherche de foncier

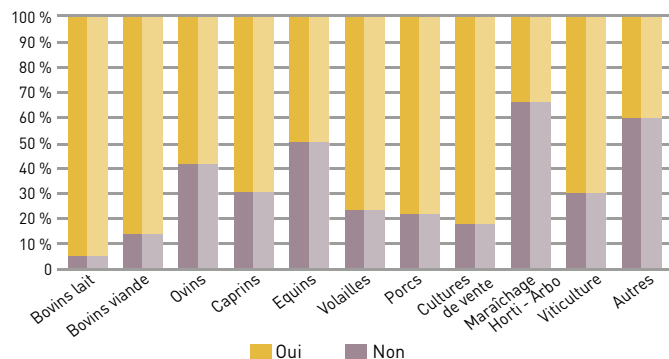
La proportion des porteurs de projet qui dispose d'une exploitation pour s'installer lors du rdv PAI continue sa progression. On peut constater que les personnes qui se manifestent ont déjà des projets plus engagés.

Proportion des porteurs de projet reçus au PAI
ayant identifié leur futur site d'installation

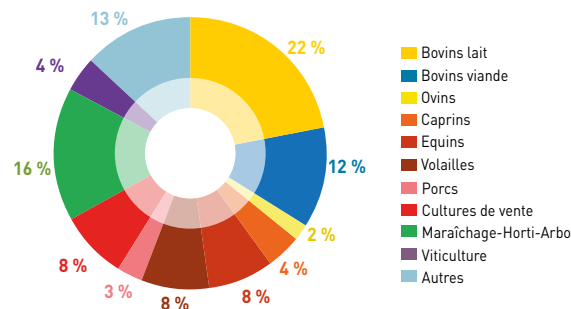


Pour certaines productions (ovins, caprins, maraîchage), il est plus difficile de trouver un site d'exploitation correspondant au projet. Dans certaines situations, les porteurs de projet ne seront intéressés que par une reprise partielle d'exploitation.

Répartition des porteurs de projet 2024 ayant identifié ou non
leur site d'installation à l'entrée en PAI



Répartition des porteurs de projet 2024 selon la production principale envisagée



Répartition des porteurs de projets reçus au PAI
selon la production principale envisagée

Production principale envisagée	Nombre de Porteurs de projet au PAI 2024	Moyenne annuelle des Porteurs de projet 2019 - 2024
Bovins Lait	330	299
Bovins Viande	177	152
Ovins	36	44
Caprins	62	66
Equins	115	112
Volailles	120	125
Porcs	38	31
Cultures de vente	113	128
Maraîchage Horti - Arbo	233	301
Viticulture	57	68
Autres*	193	219

(Autres* : Apiculture, saliculture, PPAM...)

Des projets basés sur des productions moins fréquentes

En Pays de la Loire, le nombre de porteurs de projet accueillis au PAI avec des projets de productions moins fréquentes, telles que l'apiculture, les plantes aromatiques et médicinales, le chanvre, l'héliculture, la cuniculture, la saliculture restent importants. Ces projets sont souvent en lien avec des projets de transformation à la ferme et de circuits courts. Ils sont souvent envisagés en proximité des agglomérations souhaitant répondre à une attente des consommateurs.

Profil de ces porteurs de projet

- 31 % ont 41 ans ou plus
- 46 % sont des femmes
- 80 % sont d'origine non agricole
- 39 % possèdent un diplôme agricole de niveau 4 ou supérieur
- 40 % connaissent leur site d'installation
- 2 % de ces porteurs de projet envisagent une installation en AB
- 70 % en circuits courts
- 37 % avec une activité de transformation.

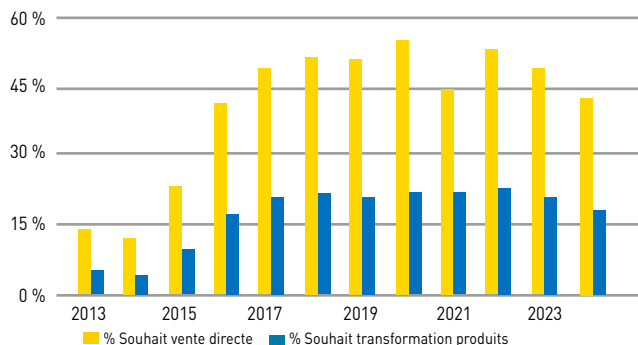
La production principale envisagée

Les projets se recentrent vers des filières traditionnelles de notre région d'élevage, notamment autour des activités bovines et volailles. Les projets en maraîchage ou autre sont moins envisagés désormais.

Des projets orientés vers les circuits courts et la transformation

Au stade de la visite au PAI, la moitié des porteurs de projet envisagent une commercialisation en vente directe, et un tiers après transformation de leur production.

Evolution des projets d'installation en circuits courts au PAI 2013-2024



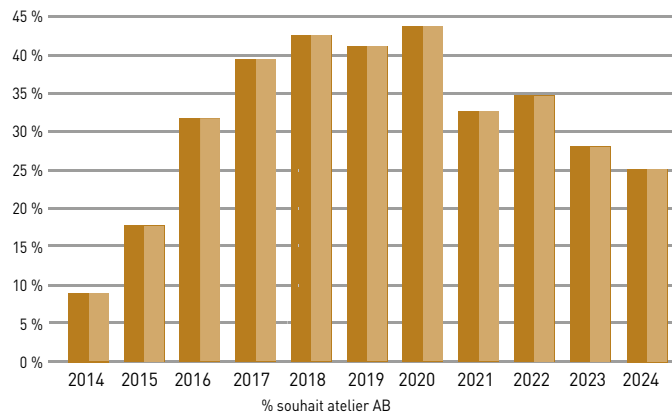
Les projets d'installation en agriculture biologique

366 porteurs de projets envisagent un système bio au PAI en 2024 (25 % des projets).

Profil de ces porteurs de projet

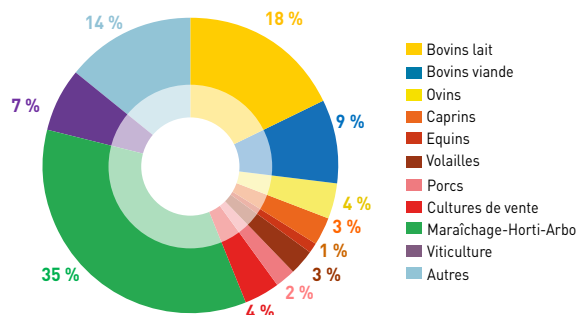
- 20 % ont 41 ans ou plus
- 44 % sont des femmes
- 75 % sont d'origine non agricole
- 53 % possèdent un diplôme agricole de niveau 4 ou supérieur
- 56 % connaissent leur site d'installation
- 77 % en circuits courts
- 42 % avec une activité de transformation.

Evolution des projets d'installation en AB au PAI 2014 - 2024



Parmi ces projets, le maraîchage reste la production majoritairement envisagée.

Répartition des porteurs de projet bio 2024 selon la production principale envisagée



Répartition des porteurs de projets en bio reçus au PAI selon la production principale envisagée

Production principale envisagée	Nombre de Porteurs de projet Au PAI 2024 avec projet bio	Moyenne annuelle des Porteurs de projet 2019/2024 avec projet bio
Bovins Lait	66	67
Bovins Viande	34	31
Ovins	13	20
Caprins	12	25
Equins	2	6
Volailles	11	30
Porcs	6	8
Cultures de vente	15	29
Maraîchage Horti - Arbo	128	208
Viticulture	27	39
Autres*	52	73

(Autres* : Apiculture, saliculture, PPAM...)



Les projets d'installation au féminin en Pays de la Loire

Profil des femmes reçues au PAI en 2024

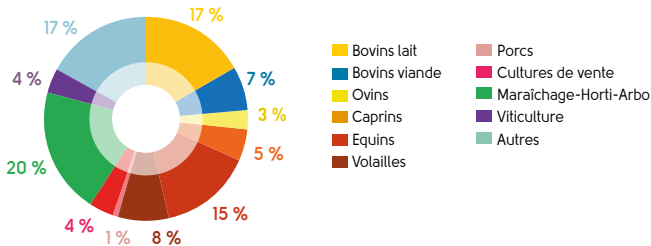
- 12 % ont plus de 41 ans,
- 33 ans de moyenne d'âge
- 72 % sont d'origine non agricole
- 52 % possèdent un diplôme agricole de niveau 4 ou supérieur
- 58 % connaissent leur site d'installation

37 %

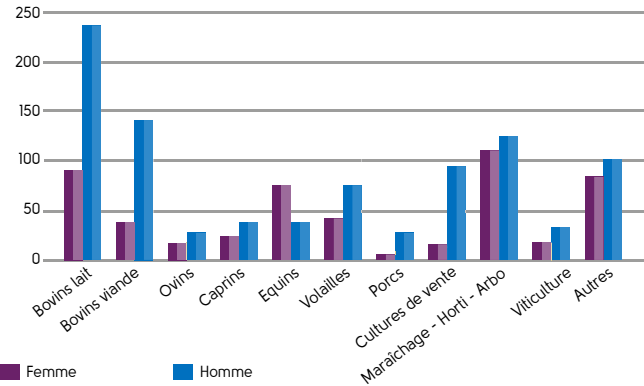
DES PORTEURS DE PROJET REÇUS AU PAI EN 2024 SONT DES FEMMES

Quels projets de production pour les installations féminines au PAI ?

Répartition des porteuses de projet 2024 selon la production principale envisagée



Répartition des porteurs de projet selon la production et le sexe PAI 2024



Répartition des porteuses de projet reçues au PAI selon la production principale envisagée

Production principale envisagée	Nombre de porteuses de projet Au PAI 2024	Moyenne annuelle des Porteuses de projet 2019/2024
Bovins Lait	93	75
Bovins Viande	38	30
Ovins	16	18
Caprins	28	38
Equins	81	77
Volailles	43	42
Porcs	6	7
Cultures de vente	21	21
Maraichage Horti - Arbo	107	120
Viticulture	21	18
Autres*	90	103

(Autres* : Apiculture, saliculture, PPAM...)

Les projets d'installation envisagés par les femmes sont confortés dans les filières bovines.



L'ACTIVITÉ DU CENTRE D'ELABORATION DU PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

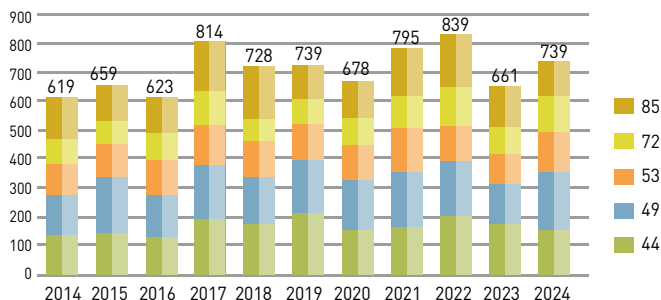
Le plan de professionnalisation personnalisé (PPP) fait partie intégrante de la capacité professionnelle permettant d'obtenir les aides de l'État, pour l'installation en agriculture. Il a pour objectif de permettre au porteur de projet d'acquérir ou de compléter ses compétences, pour la bonne mise en place de son projet. Plusieurs modalités d'action sont possibles : formations spécifiques, stages d'application en exploitation agricole, stages de parrainage, stages collectifs. Les rendez-vous PPP permettent d'élaborer ce plan et sont conduits conjointement avec un Conseiller projet et un Conseiller compétences.

Les chiffres de l'accompagnement à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de rendez-vous PPP	177	171	157	110	133	748
Nombre de PPP agréés	175	172	152	110	130	739
Nombre de PPP validés	135	128	100	96	121	580

748 porteurs de projet ont bénéficié d'un rendez-vous PPP en 2024 contre 670 en 2023. La validation des PPP est toujours en baisse. Après deux années de forte hausse et retrouve la moyenne des années 2017 à 2021. La concrétisation des projets apparaît plus longue.

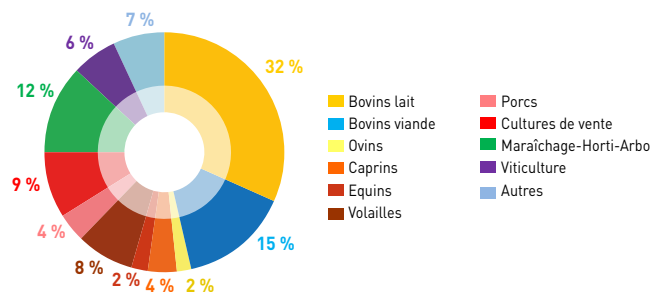
Evolution du nombre de PPP agréés entre 2014 et 2024



Profil et projets des porteurs de projet ayant bénéficié d'un agrément PPP en 2024

- 32 % de femmes
- 45 % sont d'origine non agricole
- 78 % d'entre eux possèdent un diplôme agricole de niveau 4

Répartition des porteurs de projet 2024
selon la production principale envisagée à l'étape du PPP agréé





Répartition des porteuses de projet au stade PPP agréé selon la production principale envisagée

Production principale envisagée	Nombre de porteuses de projet au PAI 2024	Moyenne annuelle des Porteurs de projet 2019/2024 au stade PPP agréé
Bovins Lait	240	229
Bovins Viande	110	95
Ovins	17	18
Caprins	26	31
Equins	12	16
Volailles	60	70
Porcs	26	21
Cultures de vente	70	65
Maraichage Horti - Arbo	85	114
Viticulture	42	33
Autres*	51	52

[Autres* : Apiculture, saliculture, PPAM...]

De manière identique au PAI, on constate une confortation du nombre de projets vers les filières élevages bovins. Cette situation est également remarquée au niveau des projets viticoles. Au contraire les projets maraichers sont moins envisagés à ce stade du parcours.

Réalisation des stages 21 h

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de stages 21 h	11	13	11	8	11	54
Nombre de stagiaires	123	142	112	78	119	574



Témoignage

Prendre le temps de comprendre tous les enjeux autour de l'installation



Après avoir fait un DUT Génie Thermique et Énergie en 2015, et ensuite une Licence Pro-Réhabilitation énergétique du patrimoine bâti en 2016, Clément a commencé son expérience professionnelle au CDA de la Rochelle (85), sur les économies d'énergie et ensuite à la SAUR pour le changement des compteurs d'eau. Après 3 ans d'activité dans le secteur de l'eau et de l'énergie, Clément est devenu ouvrier agricole dans différentes structures principalement en maraîchage. À la suite de cette expérience et après avoir réalisé plusieurs saisons, Clément décide de faire une reconversion professionnelle, et de reprendre ses études en passant un BPREA Maraîchage biologique. Par la suite, après avoir trouvé une exploitation, Clément contacte le Point Accueil Installation et s'engage dans l'élaboration de son Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP).

Le projet est de reprendre une exploitation en maraîchage de 3 ha de SAU, sur la commune de Commequiers (85), avec création d'un GAEC à deux associés.

Dans le cadre de la préparation de son installation Clément a réalisé son PPP et a donc intégré les formations à l'installation de la Chambre d'agriculture. Il témoigne sur cet accompagnement :

« Le parcours à l'installation m'a permis de comprendre tous les enjeux autour de l'installation agricole. L'installation est un projet de vie, et prend du temps pour réaliser toutes les démarches.

Cette formation a permis de présenter les différentes étapes clefs, les documents à réaliser, les différentes structures à contacter, etc... afin de mieux s'y préparer.

C'est aussi le bon moment pour échanger avec d'autres porteurs de projets, comparer nos parcours, nos méthodes et apprendre sur d'autres branches du métier.

J'ai également pu mieux cerner mon projet, ses points forts et ses faiblesses. Les outils utilisés en formation m'ont permis de mettre en évidence les risques liés à la surcharge de travail et les travaux sur l'étude économique m'ont permis de faire un bon rappel sur la comptabilité de l'entreprise et d'éclaircir certains points techniques du projet.

Le module complémentaire "s'installer en société" m'a permis de mieux connaître mon futur associé et de comprendre les points de divergence qui pourraient survenir. Et le module "vente directe" m'a permis d'élaborer une étude du marché qui m'a aidé à mieux analyser quel client type je suis susceptible de toucher et comment l'attirer sur ma ferme.

Les intervenants et formateurs sont compétents et prennent le temps de répondre à nos interrogations pour une expérience personnalisée. »



Témoignage

Céline : sans cesse à la recherche de savoirs et d'expérience pour booster une reprise familiale traditionnelle.



Dès l'âge de 18 ans, Céline a contacté le Point Accueil Installation pour évoquer son projet d'installation : une association avec son frère Pierre, lui-même installé sur l'exploitation familiale en novembre 2020. La ferme à l'époque était composée de 60 ha avec 15 ha de marais, 30 vaches laitières, 200 000 L de référence avec traite au transfert et 5 vaches allaitantes. Une stabulation ainsi qu'une salle de traite ont été réalisées par Pierre dès son installation, pour répondre à l'augmentation de la production laitière (540 000 L). Le projet de Céline, porte sur les 110 ha actuels avec un objectif de production de 740 000 L de lait.

Les formations initiales et complémentaires ont été un élément déterminant dans l'évolution de l'exploitation familiale et dans la possibilité d'installer le frère et la sœur. Pierre, ne disposant que d'un BEPA, a choisi de réaliser un BPREA, obtenu en 2019. Céline, qui souhaitait être agricultrice « depuis toute petite » n'a pas voulu s'arrêter au BAC PRO CGEA (validé en 2022) ; son objectif étant de terminer son BTSA ACSE en apprentissage à l'IREO de Carquefou avant son installation. Cette période lui a permis d'apprendre à travailler avec son frère, de mieux s'approprier leur projet commun ; et comme ce dernier,

elle a souhaité réaliser en plus un stage de parrainage pour poursuivre cette expérience de préparation.

Céline souligne dans son parcours à l'installation l'importance du plan de professionnalisation personnalisé qui lui a permis de compléter et parfaire son expérience. Ce fut pour elle l'occasion d'échanger au préalable, lors du rendez-vous, avec une agricultrice conseillère projet, et de profiter de son expérience et de ses conseils.

Puis lors des formations fin 2024, Céline a particulièrement apprécié le côté pratique, comme lors du module « *anticiper et gérer le travail* » où elle a pu calculer la charge de travail de l'exploitation.

De même, elle a trouvé fondamentale et indispensable, la séquence « *chiffrer mon projet et construire un budget de trésorerie* » afin de mieux maîtriser le chiffrage du projet et son évolution et de pouvoir le présenter et le défendre auprès des divers partenaires.

Les journées « *s'installer en société* » lui ont permis d'échanger sur les règles de fonctionnement du futur GAEC, la gestion des responsabilités, les bases d'un règlement intérieur, et le relationnel en général.

Lors de la journée sur les enjeux environnementaux, elle a retenu l'importance de connaître les différentes réglementations qui impactent l'exploitation dans son territoire spécifique.

Un retour positif sur les formations : « *J'ai beaucoup apprécié les échanges avec les autres jeunes...pouvoir comparer un peu nos projets ...c'est bien d'apprendre des autres...échanges intéressants aussi avec les conseillers des différentes structures, avoir plus de recul sur l'exploitation ... voir les atouts les contraintes ... prendre de la hauteur... avoir un œil externe... »*

Le développement de l'exploitation familiale, déjà démarré par son frère, n'aurait certainement pas été gagné sans cette volonté tenace d'acquérir et de partager les savoir-faire nécessaires, d'accepter les remises en cause, de toujours rechercher puis valoriser les différentes séquences de formation proposées.

Mais là encore, Céline ne souhaite pas en rester là ! « *J'ai envie d'intégrer un groupe lait à la Chambre d'agriculture... de participer à la vie de la commune... dynamiser l'agriculture... s'impliquer... toujours s'impliquer... »*

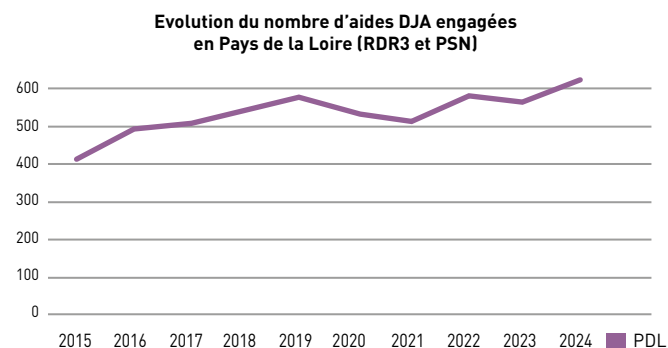
LES INSTALLATIONS AIDÉES

Les porteurs de projet à l'installation peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'aides visant à faciliter la reprise ou la création d'une exploitation agricole, ou l'entrée dans une société, avec ou sans remplacement d'associé. Les aides à l'installation sont désormais gérées par les régions. En Pays de la Loire, une nouvelle programmation DJA est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024. La région Pays de la Loire a fait le choix de renforcer son accompagnement pour les projets d'installation en élevage. Elément clé de cette nouvelle programmation les porteurs de projet souhaitant bénéficier de la DJA doivent en premier lieu obtenir la décision d'attribution de l'aide avant de s'installer. L'année 2024 a vu se réaliser des installations sous les deux régimes d'aides (RDR3 et PSN). Cette période de transition a pu entraîner des décalages d'installation de quelques mois entre fin 2023 et début 2025.

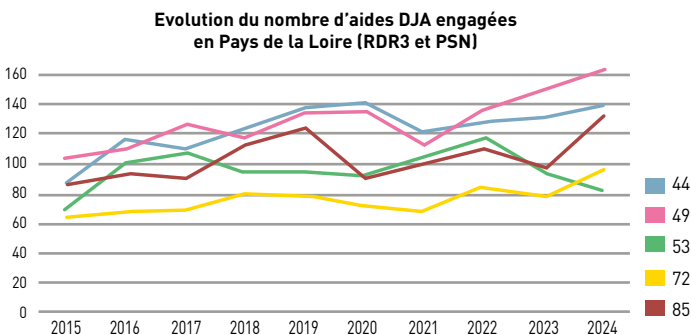
Evolution des installations aidées en Pays de la Loire

Evolution des aides DJA engagées en Pays de la Loire

603 DJA ont été engagées en Pays de la Loire en 2024, dont 200 sur la programmation RDR3 et 403 sur la programmation PSN.



On constate notamment une forte augmentation du nombre de DJA en Vendée en 2024. Loire Atlantique, Maine et Loire et Sarthe présentent également des chiffres à la hausse. En revanche la Mayenne affiche un recul depuis deux années consécutives.



Evolution du nombre d'aides DJA engagées en Pays de la Loire

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de DJA engagées en 2024	134	160	81	96	132	603
rRappel DJA engagées en 2023	131	149	95	78	95	548

Moyenne 2019-2023 des installations aidées et installations totales en Pays de la Loire

	44	49	53	72	85	PDL
Moyenne des DJA engagées	131	133	100	76	104	544
Moyenne de l'ensemble des installations sur 5 ans (2019-2023) (MSA)	247	246	196	156	221	1 068

Régionalement, les installations aidées représentent une installation sur deux depuis les 5 dernières années (tout âge et capacité confondus).



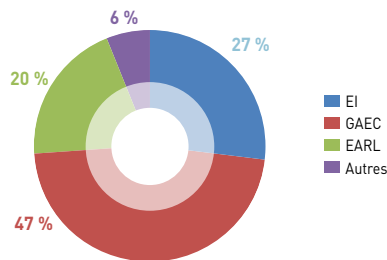
Principales caractéristiques des installations aidées en Pays de la Loire en 2024

Profil des bénéficiaires de la DJA

		Bénéficiaire DJA
Âge moyen		29 ans
% de femmes		25 %
Formations	BTSA et +	48 %
% parents non-agriculteurs		38 %

Forme juridique à l'installation en Pays de la Loire

Répartition des installations selon la forme juridique 2024 (Pays de Loire)



Répartition du nombre d'associés pour les installations sociétaires en Pays de la Loire

	EARL	GAEC	SCEA
1 associé	4 %	/	17 %
2 associés	42 %	65 %	49 %
3 associés et plus	1 2 %	35 %	34 %

SAU des exploitations à l'installation (en ha)

	SAU moyenne par exploitation	SAU moyenne par associé exploitant
Individuel	62	62
GAEC	171	68
EARL	98	66

La surface moyenne par associé continue de progresser, indépendamment de la forme juridique.

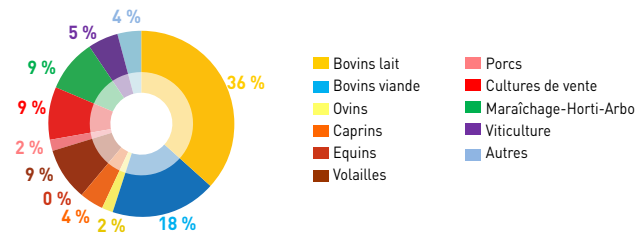
Type d'installation aidée

	PDL
Installation à titre principal	577
Installation progressive	23
Installation à titre secondaire (RDR3)	3

Production principale des exploitations des nouveaux installés

En 2024, 579 exploitations agricoles ont accueilli un ou plusieurs nouveaux installés aidés (603 installations aidées au total)

Installations aidées 2024 selon la production principale en Pays de la Loire



L'élevage représente toujours la majorité des installations aidées sur l'année 2024. La production laitière reste la principale production d'installation sur la région, avec 36 % des installés aidés.

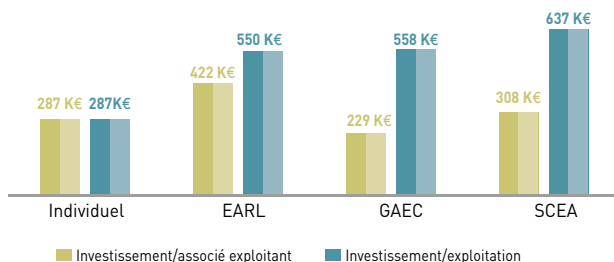
Répartition des nouveaux installés aidés selon la production principale

Production principale	Nombre d'installés aidés 2024
Bovins lait	218
Bovins viande	110
Volailles	55
Porcs	14
Ovins	11
Caprins	27
Equins	2
Cultures de vente	56
Viticulture	28
Autres P° animales	9
Autres P° végétales	18

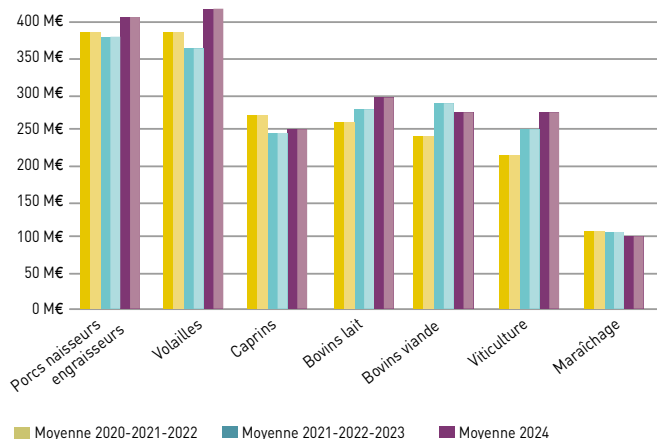
(Autres* : Apiculture, saliculture, PPAM...)

Montant des investissements liés à l'installation

Coût d'installation (reprise + investissement sur 4 ans)
lors d'une installation aidée (données 2024)

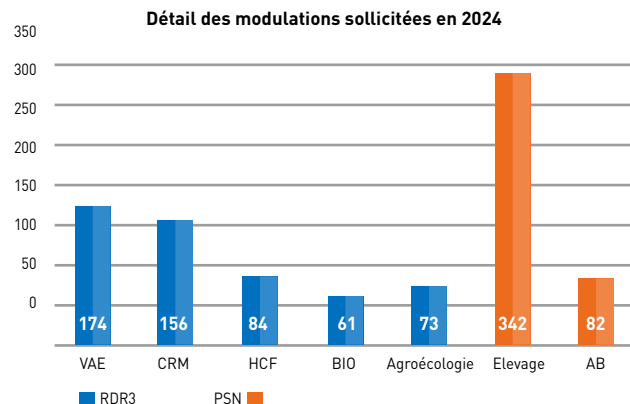


Coût d'installation moyen par type de production



La Dotation Jeune Agriculteur pour les installations 2024

Les modulations de la DJA sollicitées par les nouveaux installés aidés en 2024



Modulations de la DJA :

Programmation RDR3

VAE= Projet générateur de Valeur Ajoutée et d'Emploi (Elevage, Végétal Spécialisé, vente directe),

CRM = Projet à Coût de Reprise et Modernisation élevé

HCF = Projet Hors Cadre Familial

Agroécologie = Projet agro-écologique

BIO = Projet en agriculture biologique

Programmation PSN

Elevage = Installation en élevage (bovins, ovins caprins, porcins, volailles)

AB = installation en agriculture biologique

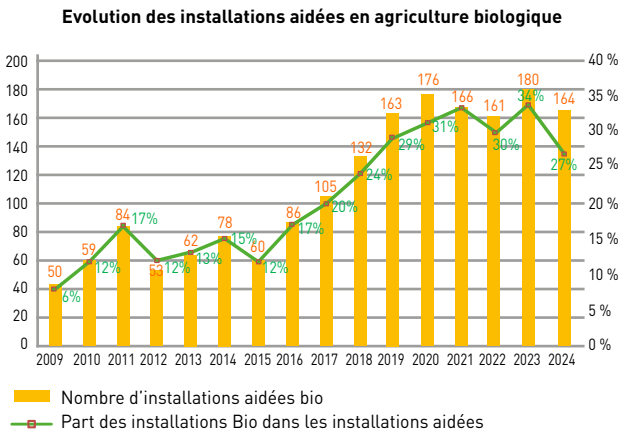
Le coût d'une installation est à mettre en relation avec la nature des productions plus ou moins exigeantes en capitaux. Les projets avicoles et porcins restent les projets demandant le plus de capitaux à l'installation. Ces productions nécessitent des investissements bâtiments en termes de construction ou mise aux normes.

Montant moyen de la DJA dont les nouveaux installés 2024 ont bénéficié

Montant DJA Moyen 2024	44	49	53	72	85	PDL
RDR3	27 996 €	27 280 €	26 852 €	24 773 €	28 165 €	27 341 €
PSN	34 542 €	32 171 €	35 843 €	32 880 €	34 902 €	33 980 €

Profil des nouveaux installés ayant bénéficié de la modulation AB

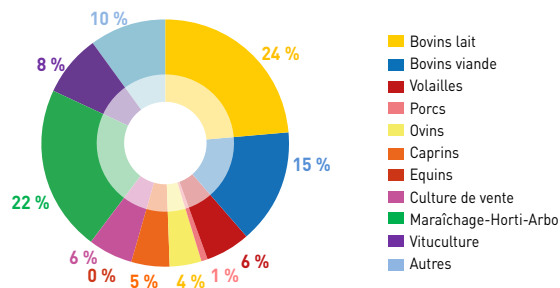
164 Porteurs de projet ont indiqué réaliser leur installation en agriculture biologique.



- 38 % de ces nouveaux installés en bio sont des femmes.
- L'âge moyen est de 32 ans.
- 63 % ne sont pas issus du milieu agricole (pas de parents agriculteurs)
- 41 % ont une formation agricole de niveau Bac +2 ou supérieur
- 97 % de ces installations sont réalisées à titre principal.
- 56 % de ces installations sont réalisées en association.
- 143 ont bénéficié de la modulation AB, en complément de la DJA de base

Production principale pour les installations ayant bénéficié de la modulation AB

Installations aidées bio selon la production principale en 2024



Répartition des nouveaux installés aidés selon la production principale

Production principale envisagée	Nombre d'installés aidés en bio en 2024
Bovins Lait	35
Bovins Viande	22
Ovins	6
Caprins	7
Equins	0
Volailles	8
Porcs	1
Cultures de vente	8
Maraichage – Horti – Arbo	31
Viticulture	11
Autres*	10

(Autres* : Apiculture, saliculture, PPAM...)



L'installation aidée au féminin en Pays de la Loire

149 femmes

SE SONT INSTALLÉES AVEC LES AIDES EN PAYS DE LA LOIRE EN 2024

Profil des jeunes installées

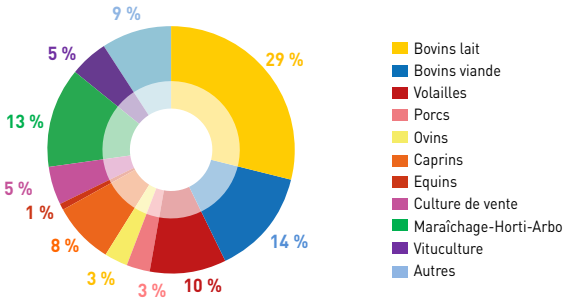
- Âge moyen à l'installation : 32 ans
- 42 % possèdent un diplôme agricole d'un niveau BTSA ou supérieur
- 60 % n'ont pas de parents agriculteurs

La forme juridique d'installation privilégiée par les femmes reste le GAEC

	Individuelles	GAEC	EARL	Autres
2024	26 %	51 %	1 %	7 %

Les productions principales pour les installations féminines

Répartition des installations aidées féminines selon la production principale en 2024



En Pays de la Loire, les femmes s'installent majoritairement en association, dans les productions bovins lait et maraîchage.

Répartition des nouvelles installées aidées selon la production principale

Production principale envisagée	Nombre d'installées aidées 2024
Bovins Lait	43
Bovins Viande	21
Ovins	5
Caprins	12
Equins	1
Volailles	15
Porcs	4
Cultures de vente	7
Maraîchage – Horti – Arbo	20
Viticulture	7
Autres*	14

(Autres* : Apiculture, saliculture, PPAM...)





Témoignage

Un nouveau départ pour Elodie et Julien



Julien s'est installé en 2016 sur une exploitation dans le Morbihan et Elodie l'a rejoint en 2019 avec le statut de conjointe collaboratrice. Depuis le 1^{er} septembre 2024, ils sont tous les deux associés en GAEC sur une nouvelle exploitation en Mayenne.

C'est dans l'environnement de l'exploitation de ses grands-parents qu'Élodie a pris goût à l'agriculture « *Je me sens bien au contact des animaux et ai la volonté de travailler de manière indépendante, pour moi* ».

Face à une situation de plus en plus compliquée avec leur propriétaire, ils ont décidé de partir et se sont lancés en 2023 à la recherche d'une nouvelle exploitation. En parallèle, Élodie réalise son parcours de formation préalable à l'installation pour être prête à s'installer dès que l'opportunité se présente. Ne trouvant pas de site à leur convenance dans leur département d'origine, ils élargissent progressivement le rayon de leurs visites et arrivent en Mayenne pour un premier contact en Octobre 2023.

« *Dès notre première visite de cette exploitation laitière biologique, nous nous sommes projetés ici* » affirment-ils. Cette exploitation suite à des tiers souhaitant partir à la retraite est d'une dimension économique permettant l'installation d'Élodie avec son mari (160 ha/ 420 000 litres de lait bio / 30 vaches allaitantes / cultures). Le site est modernisé et en bon état, leur permettant

un redémarrage immédiat. En effet, il ne faut pas perdre de temps car le changement de région doit se caler avec une rentrée scolaire pour leurs 3 enfants âgés de 14, 11 et 7 ans.

Avec beaucoup de motivation, Élodie se lance dans les démarches installation (étude économique avec la Chambre d'agriculture, contacts avec les établissements bancaires, rencontres propriétaires, SAFER...) Il a fallu assurer tous ces rendez-vous en continuant à faire fonctionner l'exploitation de Julien « *nous avons fait de nombreuses fois la route, parfois dans la journée pour s'occuper de nos animaux le soir en rentrant* ». Les cédants ont beaucoup aidé et soutenu pour assurer cette phase de transition. Ils ont implanté les cultures suivant les besoins et préparé des stocks suffisants.

Puis la date du déménagement est arrivée : une nouvelle période de travail intense et de stress pour ramener une partie du matériel et du cheptel du Morbihan ainsi que pour l'adaptation lors du regroupement des 2 troupeaux. Toutes ces étapes, Élodie et Julien les racontent sur la chaîne You Tube qu'ils ont créée. De nombreuses personnes les suivent dans leur aventure :

« *Les encouragements que nous avons reçus et le partage d'expériences avec d'autres, nous ont beaucoup aidés. D'ailleurs nous attachons beaucoup d'importance à ces échanges et souhaitons accueillir des stagiaires* ».

Et aujourd'hui, 6 mois après l'arrivée et l'installation, quel est votre bilan ?

« *Conduire de front l'ensemble des démarches et le travail au quotidien a demandé beaucoup d'efforts ; d'ailleurs, il reste encore des points à voir. L'accompagnement des cédants qui ont continué à nous aider à notre arrivée a été primordial. Ils étaient là depuis plusieurs générations et nous avons connu des moments émouvants. Nous sommes bien accueillis par le voisinage et nos enfants s'intègrent dans leurs nouvelles écoles.* »

Maintenant, nous avons pris nos marques et sommes contents car nous avons beaucoup gagné en confort de travail sur cette nouvelle exploitation. Nous pouvons nous projeter vers l'avenir et envisageons mettre en place l'accueil à la ferme. »



Témoignage

Sandrine : la passion d'un métier... entre parcours personnel et choix professionnel...



compte que c'est la trésorerie le plus important »

Finally, the 2 non-agricultural partners have decided to pursue the valorization of their economic system on 150 ha (of which 50 ha of marshes), 100 % herb, in organic agriculture, with 50 mares of Limousin breed and 12 breeding juments.

Sandrine also evokes the commercialization in direct sale, as an opening to the exterior : « *je vois les clients ... je reprends mon côté commercial ... ça fait de la vie dans la ferme* ». She also recognizes the major asset of installing on a system already in transition, with all the previous experience of her partner.

This real passion for her profession does not prevent her from evoking the risks faced by the uncertainties, the management of free time and the holidays are not always obvious for a couple ; but this passion dominates always, especially when Sandrine declares at the end of the interview : « *j'aimerais transmettre le goût de ce métier !* ».

At the start, Sandrine wanted to be a veterinarian. Originally from Normandy, she has been able to benefit from numerous experiences linked to equine breeding during her BTSA apprenticeship, in particular, in a breeding of racing horses in the Orne. Then, during 3 years, she has been responsible for breeding of sport horses in Loire-Atlantique.

After various salaried periods notably in the restaurant, Sandrine has finally decided to install in agriculture. « *Je voulais m'installer à mes 30 ans ; il ne faut pas le faire à la sortie de l'école ; il faut aller voir ailleurs ... acquérir de l'expérience, avoir d'autres opportunités...prendre le temps de se former...* »

She has become more and more familiar with the exploitation of her partner (installed de-

puis 2014 on the commune of St Etienne de Montluc (44) and with the two productions present : lactating cows and breeding quarter horse (breed valued for the work with the herd) up to deciding to launch a project of association. « *Sans cette rencontre, je ne me serais jamais installée en bovins, maintenant je ne peux pas m'en passer* ».

The sponsorship stage carried out on the exploitation has allowed her to confirm her project by preparing her installation. Parallely, Sandrine has appreciated the trainings linked to the installation : « *c'était bien de rencontrer d'autres gens ... de discuter autour d'autres projets ... ne pas se précipiter ...analyser les points forts / points faibles ...se projeter sur un prévisionnel, ce n'est pas facile ; on se rend*



Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Pôle Installation - Transmission

ANGERS
Tél. 02 41 96 77 51

LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 36 82 40

LAVAL
Tél. 02 43 67 37 13

LE MANS
Tél. 02 43 29 24 55

NANTES
Tél. 02 53 46 60 06

Pour toute information complémentaire :
Coordination régionale - 02 41 96 75 53

Les partenaires financiers et techniques de la politique d'installation et de transmission en agriculture :

